Mémoire dans le cadre de la démarche de réflexion sur l'avenir de la forêt

	4 /	•	•			`	. 11		_ ^.
N	ീമന	\cap	remis all	ministara	MAS L	Ressources	naturelles	220 12	LOTATS
1 4	$1 \cup 1 \cup 1$				$\alpha \cup \beta \cap$	1C33CG1CC3	Tidtal Clics	CLACS	

Par: Guillaume Kevin Bazire

De: Saint-Valérien-de-Rimouski

07 avril 2024

Thème 1. Aménagement durable et productivité des forêts québécoises

En réponse à la recommandation du Forestier en chef, comment l'approche d'aménagement des forêts devrait-elle être adaptée pour qu'elles soient plus résilientes face aux changements climatiques? Expliquez pourquoi.

Merci cher.es fonctionnaires de prendre le temps de lire ces mémoires sachant que leurs contenus ne seront que très peu pris en compte et que cette démarche de consultation publique n'est qu'une énième mascarade pour faire bien paraître les carriéristes de la classe politique. Entendons-nous bien, notre ministre actuelle des forêts n'a pas sa place dans l'écosystème des forêts. Pas parce qu'elle est une femme, pas parce qu'elle n'est pas une experte mais parce qu'elle est une opportuniste qui se soucie plus de sa carrière et de son image que des enjeux environnementaux et sociaux qu'implique la réflexion autour de la forêt. Qu'importe la critique d'une politicienne, ce qui devrait être important, c'est une véritable prise en charge commune et citoyenne de nos forêts et de notre nature, par une démarche réellement démocratique et systémique sur l'utilisation de nos biens naturels. En effet, cette consultation, comme le disent plusieurs expert.es, sera encore certainement tablettée qui accentuera le cynisme des citoyens et des personnes connaisseuses du domaine qui se sont données la peine de répondre pleinement à cet exercice. N'en avez-vous pas marre de travailler pour des politicien.nes qui n'ont pas profondément le souci de leurs forêts et des gens qui gravitent autour ? Un ou une lanceuse d'alerte serait tellement la bienvenue pour dénoncer cette mascarade.

Notre société doit décider de sortir de cette logique d'entreprise de la gestion des forêts. Il y a beaucoup trop de connivences entre les lobbyistes et les politiciens du ministère. Il est bien possible que cette connivence intentionnelle ou non se retrouve également parmi les fonctionnaires. Comment faire pour éviter cela ? En tant que simple citoyen, je n'ai pas de réponse simple mais je suis sûr que vous, à l'intérieur de la machine, vous savez plus comment changer la structure pour une véritable transparence, une approche profondément écologiste, des institutions concrètement démocratiques avec une délibération citoyenne agrémentée par des expert.es, un souci du tissu social et économique local et non centralisateur et uniforme qui nous est imposé d'en haut.

La forêt est un bien commun Québécois auquel chacun de nous devons pouvoir décider comment nous pouvons co-bénificier d'une aide mutuelle entre préservation, restauration, bien fait écosystémique et utilisation équilibrée de ses surplus pour nos besoins humains.

Pour répondre à la question, luttons d'abord pour ralentir le plus possible le changement climatique plutôt que de miser surtout sur l'adaptation à ceux-ci. C'est un discours de plus en plus courant parmi nos gouvernements actuels (provincial et fédéral) de continuer le business as usual tout en mettant en place principalement des politiques d'adaptation.

Nous devrions repenser nos besoins en ressources naturelles, comme par exemple réduire la taille de nos maisons et habitations pour viser une diminution de l'utilisation du bois. Et mettre en branle ce genre de réflexion, qui plus est démocratique, dans tous les autres secteurs utilisateur de bois. Augmenter significativement le recyclage écologique du bois déjà en circulation pour allonger la durée de vie des matériaux ligneux dans la chaine d'utilisation. Augmenter le prix du bois pour refléter la vrai valeur pour que chaque intervenant.e de la chaine de production soient justement et équitablement rémunérés pour son travail. Faire de la sensibilisation populaire pour une utilisation responsable de la ressource. Le bois est un matériel noble (temps long de croissance, apport écosystémique, chaine de production polluante etc) et nous ne devrions pas le gâcher.

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'intensification de la production forestière sur certaines portions du territoire forestier si cela permettait d'approvisionner les usines avec le même volume, sur un plus petit territoire, tout en ajoutant des territoires protégés pour la biodiversité et l'atteinte des cibles de conservation?

Est-ce que cette logique ne favorise pas la surexploitation locale par souci de profit économique, tout en se donnant bonne conscience ou pour donner une image de greenwashing en protégeant des territoires éloignés qui sont déjà non exploiter ?

Comment la production forestière pourrait-elle contribuer davantage à la séquestration de carbone et à la décarbonation de l'économie du Québec?

La forêt peut être source de séquestration de carbone, mais si et seulement si les arbres sont plantés à des endroits où ils ne pousseraient pas naturellement et s'ils ne sont jamais coupés. La séquestration ne décarbone en rien l'économie du Québec, c'est une technique langagière d'écoblanchiment. Pour décarboner l'économie Québec, il nous faut sortir des énergies fossiles et surtout en réduire démocratiquement et drastiquement sa taille par une décroissance choisie.

En réponse à la recommandation du Forestier en chef, comment devrait se faire la mise en application d'un zonage forestier priorisant la production forestière sur une partie du territoire forestier public?

C'est à décider démocratiquement localement et non avec une loi ou un plan centralisateur qui vient d'en haut et qui ne respecte pas les spécificités locales.

Thème 2. Approvisionnement en bois

Quelles améliorations pourraient être apportées au format, au contenu et au processus des plans d'aménagement forestier produits par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts?

Nous devons arrêter de vendre à perte aux États-Unis. Ou tous du moins réduire considérablement la vente aux Etats-Unis à un prix comprenant le coût réel de production et le coût environnemental que cela implique. Prioriser l'autonomie Québécoise et donc réduire grandement le besoin de production du bois pour des besoins locaux qui est en équilibre écologique.

Quelles améliorations pourraient être apportées aux types de droits forestiers existants?

Avoir des droits forestiers qui tombent dans la sphère des communs. **Qu'est-ce qu'un bien Commun ?** Les biens communs, ou tout simplement communs, sont des **ressources**, gérées collectivement par une **communauté**, celle-ci établit des **règles** et une **prise de décision démocratique** dans le but de préserver et pérenniser cette ressource. Elle sort des institutions étatiques.

Thème 3. Conciliation des usages

Quels changements pourraient être apportés afin que les mécanismes de participation en place permettent de mieux prendre en compte les valeurs et les besoins exprimés par les personnes et organismes concernés par la gestion des forêts publiques?

Décentraliser la prise de décision, comme expliquer dans le paragraphe ci-dessus, faire retomber le pouvoir dans des « communs » locaux. Sortir des instances ou c'est le privée qui prédomine la direction des forêts.

Thème 4. Développement économique et retombées régionales

Quels changements pourraient être apportés pour que la forêt contribue davantage au développement économique, aux emplois et aux retombées régionales?

Il faut sortir de la dépendance économique dans les régions (je suis en région dans des forêts exploitées) et diversifier les revenues et possibilités économiques des travailleurs.euses. Sans ça, les structures politiques et économiques locales vont avoir tendance à plus toujours plus favoriser les emplois et les retombées que la sauvegardes des milieux naturelles et un équilibre écologique entre humains et non-humains.

Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour favoriser l'utilisation de la biomasse forestière?

En aucun cas des arbres ne devraient être coupés spécifiquement pour créer de la biomasse forestière. L'aspect « résiduel » de la biomasse forestière est essentiel. Sans des mécanismes

strictes de vérification avec des répercussions financières et pénales élevées en cas de nonrespect, nous ne devrions pas nous embourber dans la biomasse à grande échelle.